



Association de Formation
Professionnelle de l'Industrie 84

Licences en alternance

Diplôme d'Etat Bac+3

Formations gratuites et rémunérées

*Grâce à l'alternance,
réalisez votre entrée dans
le monde professionnel !*

Renseignements,
inscriptions,
journées portes ouvertes,
contacts sur :

www.afpi84.com

Licence Professionnelle Management des Risques Technologiques et Professionnels (MRTP)

N° d'habilitation 2006 0324
Diplôme délivré par l'Université d'Avignon – www.univ-avignon.fr



Informations métiers

- Les métiers recensés sont essentiellement liés aux domaines suivants :
- La sûreté des installations, la radioprotection, la maintenance (secteur nucléaire, avec les installations EPR, le projet ITER et les programmes de démantèlement en cours)
 - Le management de la sécurité et de la qualité (secteur « environnement », avec la gestion, le transport et le traitement des déchets)

Objectifs de la formation

- Savoir évaluer :
- Les risques chimiques, incendie et explosion, les risques d'origine physique et optimiser les risques nucléaires, dans le respect de la réglementation en vigueur
 - L'effet des polluants sur les milieux air, eau, sols et maîtriser le traitement des déchets
- Savoir réaliser :
- Un dossier qualité, connaître les normes ISO
 - Le Document Unique de Sécurité
 - Le dossier de demande d'une ICPE (aspects techniques et réglementaires)
- Savoir analyser :
- Une situation et réaliser l'arbre des causes d'un accident
- Connaître l'anglais conversationnel et technique
- Faire preuve d'autonomie personnelle et savoir travailler en équipe
- Possibilité d'acquérir la qualification de « Personne Compétente en Radio-protection »

Publics concernés

Etre titulaire d'un diplôme scientifique de niveau Bac+2, BTS, DUT, ou d'un diplôme équivalent et supérieur, au moins équivalent à 120 crédits.

Programme et alternance

- Il existe deux spécialisations :
- Spécialisation 1 : Risques Technologiques d'Origine Nucléaire et Impact Sanitaire.
Disciplines concernées (70 h) : Physique nucléaire, radio-protection, détection, réglementation
 - Spécialisation 2 : Etude d'impacts sur l'environnement (eau, air, sols, déchets)
Disciplines concernées (70 h) : Hydrogéologie, écologie, toxicologie, traitement des déchets

La formation L3 est dispensée en alternance, par périodes de deux semaines.

L'enseignement, élaboré en partenariat avec l'Université d'Avignon, fait appel à des universitaires et des professionnels.

UE1	Risques d'origine chimique	65h	6 ECTS
UE2	Incendie - Prévention - Assurances	40h	4 ECTS
UE3	Risques technologiques d'origine nucléaire	70h	6 ECTS
UE4	Etude d'impacts sur l'environnement (eau, air, sols, déchets)	70h	6 ECTS
Optionnelle, permet d'obtenir la qualification « Personne Compétente en Radio-protection »			
UE5	Management des systèmes (Qualité/ Sécurité/Environnement)	70h	6 ECTS
UE6	Risques d'origine physique	65h	6 ECTS
UE7	Hygiène et sécurité au travail	40h	4 ECTS
UE8	Réglementation des établissements classés	50h	4 ECTS
UE9	Anglais et communication	45h	4 ECTS

Licence Professionnelle Coordinateur Technique pour les Installations Electriques (COTIE)

Diplôme d'Etat - N° d'habilitation 20070122
Diplôme délivré par le CNAM PACA - www.cnam-paca.fr



Informations métiers

Le titulaire de la licence professionnelle COTIE exerce ses fonctions au sein des entreprises du secteur de l'électrotechnique (industrie, bâtiment, grand tertiaire, bureaux de contrôle), grandes entreprises ou PME.

Collaborateur du responsable d'affaires, il analyse les problèmes techniques et en déduit les méthodes et matériels adaptés pour les résoudre. Il participe à l'organisation et à la coordination des travaux de chantier.

A l'écoute des attentes des clients, il sait :

- Maintenir la conformité des installations et assurer la disponibilité de l'énergie en tenant compte des dispositions réglementaires.
- Etablir et développer une relation commerciale fiable.
- Mettre en place un management de proximité avec les techniciens.

Objectifs de la formation

- A l'issue de la formation, le titulaire de la licence COTIE sera capable de :
- Organiser et coordonner des travaux de chantier en lien avec le bureau d'études et des méthodes
 - Etablir et développer une relation client fiable
 - Manager une équipe de techniciens
 - Assister un responsable d'affaires
 - Assister un responsable maintenance

Publics concernés

BTS Techniques et Industriels
DUT Techniques et Industriels
DEUG Sciences et Technologies
Titre RNCP de niveau III scientifique ou technique

Programme et alternance

Rythme d'alternance : deux semaines en centre de formation, trois semaines en entreprise.

UE1	Compétences règlementaires et normatives	80h	8 ECTS
UE2	Compétences techniques sur le transfert d'énergie	121h	12 ECTS
UE3	Compétences techniques sur les installations de sécurité et la communication inter-systèmes	105h	10 ECTS
UE4	Communication d'entreprise	140h	10 ECTS
UE5	Projets tuteurés en entreprise	150h	10 ECTS
UE6	Activités en entreprise		10 ECTS

Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

Rémunération de l'alternant

	16 à 20 ans révolus	21 à 25 ans révolus	Salariés de 26 ans et plus
	65% SMIC	80% SMIC	SMIC ou 85% du minimum conventionnel
Entreprise adhérente UIMM	70% SMIC	85% SMIC	SMIC

- Durée du contrat : 12 mois
- Le contrat est assorti d'une période d'essai d'un mois.
- Durée du cursus académique : 15 semaines de cours sur un an.

Avantages pour l'alternant

- La formation est gratuite pour l'alternant.
- Vous préparez un diplôme reconnu, tout en ayant une activité professionnelle.
- Vous acquérez ainsi une solide expérience professionnelle.

Avantages pour l'entreprise

- Présélection possible de candidats par l'AFPI 84
- L'alternant n'est pas pris en compte dans le calcul des effectifs de l'entreprise
- Le financement de la formation peut être pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'entreprise.
- Les charges patronales sont réduites (Loi Fillon).

Conditions d'admission

- Dépôt dossier de candidature (frais de dossier 25€)
- Entretien d'admissibilité
- Admission prononcée après signature d'un contrat de professionnalisation



Informations :
www.alternance.emploi.gouv.fr

AFPI 84
Technopôle Agroparc
60, chemin de Fontanille
BP 1242 - 84911 Avignon CEDEX 9
Tél 04 90 81 54 50
Fax 04 90 81 54 51
contact@afpi84.com



www.afpi84.com